

## Barème des Honoraires en Gestion Locative

### 1 - BAUX D'HABITATION SOUMIS A LA LOI DU 6 JUILLET 1989

#### ▪ Honoraires à la charge du locataire

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail ( <i>zones tendues</i> )	10 € / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail ( <i>zones très tendues</i> )	12 € / m <sup>2</sup> TTC
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 € / m <sup>2</sup> TTC

#### ▪ Honoraires à la charge du bailleur

Honoraires d'entremise et de négociation	99 € TTC / Lot
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction de bail	8,33 % TTC du loyer annuel charges comprises
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 € / m <sup>2</sup> TTC

*Les honoraires de location des locaux d'habitation soumis à la loi du 6 juillet 1989 imputés au locataire ne peuvent excéder ceux imputés au bailleur.*

### 2 - AUTRES BAUX

#### ▪ Locaux d'habitation non soumis à la loi du 6 juillet 1989 (*à la charge de chacune des parties*)

Honoraires d'entremise et de négociation	99 € TTC / Lot
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction de bail	8,33 % TTC du loyer annuel charges comprises
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 € / m <sup>2</sup> TTC

#### ▪ Garages, parkings, box (*à la charge de chacune des parties*)

Honoraires d'entremise et de négociation	99 € TTC / Lot
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction de bail	150 € TTC

#### ▪ Baux commerciaux et professionnels (*partagé entre le preneur et le bailleur selon le bail*)

Honoraires d'entremise et de négociation	99 € TTC / Lot
Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction de bail	8,33 % TTC du loyer HT charges comprises de la 1ère période triennale
Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3 € / m <sup>2</sup> TTC

### 3 - GESTION LOCATIVE

Service INITIAL	4 % *HT (4,80% TTC)
Service CONFORT	6 % *HT (7,20% TTC)
Service PRIVILEGE	8 % *HT (9,60% TTC)

*Forfait Gestion Locative (garages, parkings, box, etc...) : 15% HT (18% TTC)*

### 4 - ASSURANCE LOYERS IMPAYES

Assurance Loyers Impayés Exclusive CENTURY 21	<b>1.80 %</b>
---	---------------



Achat - Vente – Location

SAS STAINS au capital de 30 000 € - 884 408 519 R.C.S. BOBIGNY - Carte Professionnelle : Transaction et Gestion n° CPI 9301 2021 000 000  
014 délivrée par la CCI de Paris Île-de-France - Garantie : ALLIANZ IARD, 1 Cours Michelet 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX - Transactions avec réception de fonds - Banque : BNP Paribas - Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante.